



SADAPS Bardahl Corporation

# POLITIQUE RSE

## Table des matières

I.	Édito et périmètre.....	4
II.	Ethique des affaires .....	5
	Gouvernance et attribution des responsabilités .....	5
	Engagement.....	5
	Application.....	6
III.	Santé et Sécurité des Collaborateurs(trices) .....	7
	Gouvernance et attribution des responsabilités .....	7
	Engagement : Site de production .....	7
	Engagement : Mesures spécifiques pour la flotte commerciale .....	8
	Application.....	8
IV.	Santé et sécurité des consommateurs.....	9
	Gouvernance et attribution des responsabilités .....	9
	Engagement.....	9
	Application.....	10
V.	Environnementale.....	11
	Gouvernance et attribution des responsabilités .....	11
	Engagement : Energie, émissions de gaz à effet de serre et pollution de l'air.....	11
	Engagement : Biodiversité.....	13
	Engagement : Eau .....	13
	Engagement : Économie circulaire .....	14
	Engagement : Matières premières, produits chimiques et déchets .....	15
	Engagement : Promotion et services environnementaux .....	16
	Application.....	16
VI.	Ressources humaines.....	17
	Gouvernance et attribution des responsabilités .....	17
	Engagement : Conditions de travail.....	17
	Engagement : Gestion de carrière et formation.....	18
	Engagement : Dialogue social et politique syndicale .....	18
	Engagement : Travail des enfants, travail forcé et trafic forcé et trafic d'êtres humains.....	18
	Engagement : Discrimination et harcèlement.....	19
	Engagement : Rémunération décente et politique de reconnaissance .....	19



# Politique RSE

Application.....	19
VII. Achats responsables .....	20
Gouvernance et attribution des responsabilités .....	20
Engagement.....	20
Application.....	22
VIII. Révision et engagement .....	22

## I. Édito et périmètre

Chez SADAPS Bardahl Corporation et ses filiales, la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE) constitue un pilier essentiel de notre stratégie et de notre culture d'entreprise.

Notre ambition est de concilier performance économique, respect de l'environnement, bien-être de nos collaborateurs et engagement éthique envers nos partenaires et nos clients.

À travers cette politique RSE : éthique des affaires, santé et sécurité des collaborateurs, santé et sécurité des consommateurs, environnement, ressources humaines et achats responsables, nous affirmons notre volonté d'agir de manière responsable, durable et transparente.

Ces engagements traduisent notre conviction qu'une entreprise performante est avant tout une entreprise qui agit avec intégrité, qui protège ses salariés et ses clients, et qui réduit son empreinte écologique.

Guidés par une gouvernance claire et une démarche d'amélioration continue, nous mobilisons l'ensemble de nos équipes pour atteindre nos objectifs :

- promouvoir une culture d'éthique et de conformité,
- garantir la santé, la sécurité et le bien-être de chacun,
- réduire durablement nos impacts environnementaux,
- agir de façon responsable sur les achats,
- et encourager une innovation responsable au service de nos parties prenantes.

Cette politique RSE s'inscrit dans une vision à long terme, où chaque action entreprise aujourd'hui contribue à construire l'avenir durable de notre organisation et de la société dans laquelle nous évoluons.

Cette politique s'applique à l'ensemble des collaborateurs et collaboratrices de SADAPS Bardahl Corporation et de ses filiales quels que soient leur rôle ou leur niveau hiérarchique, prestataires, sous-traitants ainsi que les partenaires commerciaux.

Elle énonce les principes essentiels qui doivent guider les comportements et les décisions, sans distinction de poste, statut, nationalité, sexe, religion, âge ou ancienneté.

## II. Ethique des affaires

SADAPS Bardahl Corporation et ses filiales reposent non seulement sur la qualité de leurs produits et services, mais aussi sur leurs engagements à agir avec intégrité, transparence et responsabilité. Le groupe s'engage à placer l'éthique au cœur de ses opérations et attend de ses collaborateurs(trices) comme de ses partenaires d'affaires qu'ils veillent à toujours observer une conduite éthique.

### Gouvernance et attribution des responsabilités

- La mise en œuvre de la politique éthique repose sur une gouvernance claire.
- La PDG et le Comité de Direction assument la responsabilité de l'application de cette politique.
- Le service Ressources Humaines (RH) veille à l'intégration des principes éthiques dans la gestion du personnel, le recrutement, la formation et l'accompagnement des collaborateurs(trices). Il participe également à la diffusion et à la mise en œuvre du Code de Bonne Conduite et de la Politique éthique auprès de l'ensemble des équipes.
- L'équipe QSE et notamment avec l'équipe RSE, est responsable du suivi, de l'évaluation et de la mise à jour régulière des engagements éthiques.
- Chaque collaborateur(trice), quel que soit son niveau hiérarchique, est responsable de son respect au quotidien.

Un système de remontée d'alerte éthique est mis à disposition pour signaler toute violation présumée.

### Engagement

#### *Objectifs qualitatifs*

Bardahl s'engage à assurer la diffusion d'une culture d'intégrité, mesurée par l'analyse des cas d'alerte ou de manquements éthiques et informer systématiquement l'ensemble des collaborateurs(trices) en cas de mise à jour du Code de Bonne Conduite.

Par ailleurs, le service RSE réalise une analyse des risques éthiques afin d'identifier les points sensibles et de définir des axes d'amélioration.

#### *Les conflits d'intérêts*

Nous nous engageons à prévenir tout conflit d'intérêts ou l'apparence d'un tel conflit entre les intérêts personnels de nos collaborateurs(trices) et les intérêts de l'entreprise. Cet engagement reflète notre ferme conviction envers l'intégrité, la transparence et la loyauté envers notre organisation. En adoptant cette politique, nous garantissons que nos décisions et actions sont guidées par les meilleurs intérêts de la société et de nos parties prenantes.

#### *L'anti-corruption et extorsion*

La corruption et les pots-de-vin, qu'ils soient directs ou indirects, sont prohibés. Bardahl condamne fermement toute tentative d'influencer indûment une décision ou d'obtenir un avantage commercial illégitime. L'entreprise s'engage à respecter les lois et réglementations applicables en matière de lutte contre la corruption et met en place des mesures de sensibilisation et de formation auprès de ses collaborateurs(trices) afin de garantir une culture d'intégrité.

#### *La fraude*

Bardahl applique une politique de tolérance zéro vis-à-vis de toute forme de fraude, qu'elle soit interne ou externe. La fraude comprend notamment la falsification de documents, la manipulation de données financières, la dissimulation d'informations, l'usage abusif des biens ou ressources de l'entreprise, ainsi que toute autre action destinée à tromper, obtenir un avantage indu ou causer un préjudice à l'organisation ou à ses parties prenantes.

## Politique RSE

### *Le blanchiment d'argent*

Le blanchiment d'argent est une infraction grave qui consiste à dissimuler l'origine illicite de fonds. Bardahl applique une politique de tolérance zéro vis-à-vis de cette pratique et s'engage à mettre en œuvre des procédures de vigilance adaptées. L'entreprise s'assure que ses transactions commerciales respectent scrupuleusement les réglementations nationales et internationales en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

### *La gestion responsable de l'information*

Nous accordons une grande importance à la protection des informations confidentielles de notre entreprise, de nos clients et de nos partenaires. Les informations confidentielles comprennent tous les éléments sensibles et privilégiés qui pourraient nuire à notre entreprise ou à d'autres parties si elles étaient divulguées sans autorisation. Nous nous engageons à prendre les mesures pour la sécurité de ses informations.

La protection de la propriété intellectuelle est un aspect crucial de l'engagement de Bardahl envers l'innovation et la création de valeur. Nous accordons une grande importance à la protection de nos actifs intellectuels, ainsi qu'au respect des droits de propriété intellectuelle des autres.

### *Les pratiques anticoncurrentielles*

Nous adhérons strictement aux lois antitrust et aux principes de concurrence loyale dans toutes nos activités commerciales. Nous sommes engagés à promouvoir un environnement concurrentiel équitable où les entreprises peuvent prospérer grâce à l'innovation, la qualité et le service, sans recourir à des pratiques anticoncurrentielles.

Nous accordons une grande importance à nos communications en interne et en externe, car elles reflètent nos valeurs, notre engagement envers la transparence et notre responsabilité en tant qu'entreprise.

### *Objectifs quantitatifs*

- Informer 100% des collaborateurs(trices) sur le code de bonne Code de Bonne Conduite d'ici 2025.
- Former l'intégralité des équipes commerciales sur la lutte contre la corruption et la politique cadeaux d'ici fin 2026.
- Informer 100% des collaborateurs(trices) lors des mises à jour.
- Réaliser des audits financiers 1 fois/an.
- Revoir l'analyse de risque sur l'éthique 1 fois/an.

### Application

Cette partie, élaborée par l'équipe RSE, s'inscrit dans le cadre du Code de Bonne Conduite de Bardahl signé par chaque collaborateur(trice). En le signant, ils/elles s'engagent à en prendre connaissance, à en comprendre les principes éthiques ainsi que les engagements relatifs aux droits humains, à la santé et à la sécurité au travail. Ce code est présenté lors de l'accueil sécurité.

En cas de non-respect avéré, des mesures disciplinaires ou sanctions adaptées pourront être mises en œuvre. L'entreprise invite l'ensemble de ses collaborateurs(trices) à signaler sans délai toute suspicion de manquement éthique en utilisant le dispositif d'alerte prévu à cet effet.

Pour toute question relative à l'éthique, vous pouvez adresser votre demande à : [ethics@bardahlfrance.com](mailto:ethics@bardahlfrance.com)

## III.Santé et Sécurité des Collaborateurs(trices)

Le site de production de SADAPS Bardahl Corporation et ses filiales, est classé SEVESO et implanté en Région Wallonne (Belgique). La responsabilité de SADAPS Bardahl est d'assurer la santé, la sécurité et le bien-être de l'ensemble de ses collaborateurs(trices) dans le cadre de leur travail.

Conformément au Code du bien-être au travail Belge et à la directive SEVESO, nous mettons en œuvre toutes les mesures nécessaires pour prévenir les accidents du travail, les maladies professionnelles et les incidents majeurs.

### Gouvernance et attribution des responsabilités

- La Direction Générale définit la stratégie, valide la politique, fixe les objectifs et s'assure de leur suivi, tout en mettant à disposition les ressources humaines, techniques et financières nécessaires.
- Le Responsable QSE coordonne la mise en œuvre de la politique, anime le système de management intégré, assure la conformité réglementaire et le suivi des analyses de risques, plans de prévention et formations liées à la sécurité.
- Les managers opérationnels traduisent les exigences en actions concrètes sur le terrain et veillent à la sensibilisation continue des équipes.
- Le CPPT (Comité pour la Prévention et la Protection au Travail) assure le dialogue social, la concertation et le suivi des mesures de prévention.
- Le service interne de prévention et de protection (SIPP) contribue activement à la mise en œuvre des actions de prévention et à leur suivi.
- Chaque collaborateur(trice) est acteur de sa propre sécurité et s'engage à respecter les procédures et à signaler toute situation dangereuse.
- Les sous-traitants et prestataires sont tenus de se conformer aux règles de sécurité de l'entreprise.

### Engagement : Site de production

#### *Objectifs qualitatifs*

- Se conformer à la réglementation en matière de bien-être au travail (livres I à X du Code du bien-être).
- Appliquer les exigences spécifiques à notre statut SEVESO, y compris la notice d'identification des dangers.
- Mettre en œuvre une évaluation continue des risques professionnels (analyse des risques, plan global de prévention, plan d'action annuel).
- Garantir un environnement de travail sécurisé, sain, ergonomique et adapté aux risques chimiques, physiques et psychosociaux.
- Mettre à disposition les équipements de protection individuelle (EPI) nécessaires et veiller à leur bon usage.
- Organiser des formations régulières en matière de sécurité, de premiers secours, de lutte contre l'incendie et de gestion des situations d'urgence.
- Favoriser la consultation et la participation active des travailleurs via le CPPT (comité pour la prévention et la protection au travail).
- Préparer l'ensemble du personnel à réagir efficacement en cas d'accident majeur via des exercices et un plan interne d'urgence (PIU).

#### Moyens mis en œuvre :

Nous mobilisons les ressources humaines, techniques et financières nécessaires pour mettre en œuvre cette politique, notamment par :

- L'évaluation régulière des conditions de travail (audits internes, inspections, indicateurs).

## Politique RSE

- La mise en place de procédures opérationnelles et de protocoles d'intervention en cas de danger grave et immédiat.
- L'intégration des objectifs santé-sécurité dans notre système de management intégré (QSE).

### Objectifs quantitatifs

- Évaluation continue des risques : Réaliser une analyse de risques complète par poste de travail tous les 3 ans, avec une mise à jour annuelle pour au moins 80 % des activités.
- Équipements de protection individuelle (EPI) : Atteindre 100 % de mise à disposition des EPI obligatoires.
- Formations :
  - Former 100 % des nouveaux collaborateurs lors de l'accueil sécurité.
  - Organiser 1 session de formation premiers secours et incendie par an.
- Participation des travailleurs (CPPT) : Organiser au minimum 10 réunions CPPT dans l'année.
- Préparation aux situations d'urgence (PIU) : Former 100 % du personnel à la procédure d'évacuation et à la gestion de crise et réaliser au minimum 1 exercice PIU par an.

### Engagement : Mesures spécifiques pour la flotte commerciale

La présente politique couvre également l'ensemble des collaborateurs(trices) pour la flotte des équipes commerciales. Ces dernières sont exposées à des risques spécifiques liés :

- aux déplacements routiers fréquents,
- à la manipulation et au transport d'échantillons ou de produits chimiques lors des démonstrations,
- ainsi qu'à l'utilisation d'outils numériques dans le cadre de leurs activités.

### Objectifs qualitatifs

- Recensement des produits transportés dans les véhicules commerciaux et utilisés pendant les démonstrations.
- Organisation d'une formation sécurité dédiée aux produits chimiques.
- Dotation renforcée comprenant gants adaptés, trousse de secours, extincteur portatif dans chaque véhicule.
- Sensibilisation à la sécurité routière.
- Sensibilisation aux risques numériques (phishing, sécurité des appareils mobiles, protection des données) afin de protéger à la fois les personnes et l'entreprise.

### Objectifs quantitatifs

- Inventaire des produits : Réaliser 100 % du recensement des produits transportés au moins une fois par an.
- Formations dédiées : Assurer que 100 % des collaborateurs(trices) commerciaux(ales) suivent la formation sécurité produits chimiques prévue annuellement.
- Équipements de Protection Individuelle (EPI) : Garantir que 100 % des véhicules commerciaux disposent d'une dotation complète (gants adaptés, trousse de secours, extincteur portatif).
- Sécurité routière : Organiser une campagne de sensibilisation routière, la renouveler si nécessaire.

### Application

Cette partie est élaborée par l'équipe QSE et portée à la connaissance de tous les collaborateurs(trices), prestataires et sous-traitants

Pour toute question, concernant la santé et la sécurité des collaborateurs(trices) vous pouvez nous envoyer votre demande à l'adresse suivante : [qse@bardahlfrance.com](mailto:qse@bardahlfrance.com).

## IV. Santé et sécurité des consommateurs

SADAPS Bardahl Corporation et ses filiales s’engagent non seulement à fournir des produits et services de haute qualité, mais aussi à œuvrer activement pour la santé et la sécurité de ses consommateurs.

Cet engagement est une priorité, visant à protéger la santé des consommateurs et à garantir que les produits et services que nous offrons répondent aux normes de sûreté et de qualité.

### Gouvernance et attribution des responsabilités

- La PDG : valide la stratégie et fixe les orientations générales.
- Le Responsable R&D : conçoit et améliore les produits pour réduire leur impact sanitaire et environnemental.
- Le Responsable Réglementaire : assure la conformité avec la législation et supervise la mise en œuvre de la politique.
- Le responsable QSE : pilote, coordonne et contrôle la mise en œuvre des actions qualité, sécurité et environnement.
- Le Service Formation Clients : organise et dispense des formations afin de garantir l’utilisation des produits et machines sûre et efficace.
- Tous les collaborateurs : appliquent les bonnes pratiques définies et contribuent à l’amélioration continue.

### Engagement

#### *Objectifs qualitatifs*

- Conformité réglementaire : Garantir le respect strict des réglementations internationales et locales applicables (Cf. Liste non exhaustive des législations potentielles pouvant affecter la santé et sécurité des consommateurs)
  - Transparence : Communiquer clairement sur les risques liés aux produits.
  - Service : Assurer si besoin la formation des consommateurs professionnels sur l’utilisation sûre et optimale des produits et machines, afin d’éviter les risques d’accidents liés à une mauvaise manipulation.
  - Innovation responsable :
- \* Santé & sécurité : Développer des produits réduisant au maximum les risques pour la santé humaine et l’environnement.
- \* Environnement : Privilégier des formulations et procédés respectueux de l’environnement en favorisant l’économie circulaire.

Dans cette optique d’innovation responsable, nous avons instauré un système de notation interne par « ETOILE », reposant sur la classification CLP (Classification, Étiquetage et Emballage) (Règlement 1272/2008) des produits. Ce système permet d’évaluer et de classer les produits en fonction de leur impact potentiel, offrant ainsi un cadre de référence pour l’amélioration continue de nos pratiques.

Niveau	Critères CLP	Interprétation / Impact Environnemental
<b>3 Étoiles – PREMIUM</b>	- Aucun pictogramme CLP - Possibilité de revendications environnementales	Produit à impact minimal
<b>2 Étoiles</b>	- Aucun pictogramme et/ou - 1 pictogramme et/ou - Phrase EUH (danger supplémentaires)	Produit avec un impact modéré
<b>1 Étoile</b>	- 2 pictogrammes ou plus	Produit avec risque notable pour la santé et l’environnement

## Politique RSE

	- Mention H411, H412 ou H413* (danger pour les milieux aquatiques)	
<b>0 Étoile</b>	- Produit CMR, et/ou - Toxique, et/ou - Classé H400 à H410*	Produit présentant un risque très élevé pour la santé et/ou une dangerosité environnementale majeure

\*H400/410/411/412/413 : Phrases de risques pour l'environnement.

Les détails de cet objectif sont spécifiés dans notre document interne intitulé « Procédure Etoiles – 9.4.P1 », qui décrit les critères, le fonctionnement de cette évaluation.

### Objectifs quantitatifs

- Réduire au maximum le nombre de produits classés 0 ou 1 étoile dans le système interne de notation.
- Abaisser le pourcentage des produits « 1 étoile » vendus.
- Atteindre un 100 % de conformité réglementaire sur l'ensemble des produits mis sur le marché.

### Application

Cette partie est mise en œuvre par les équipes du service Réglementaire et de la Recherche & Développement (R&D), qui assurent leurs adaptations en fonction de l'évolution des objectifs.

Pour toute question ou demande d'information, n'hésitez pas à contacter l'équipe à l'adresse suivante : [msds@bardahlfrance.com](mailto:msds@bardahlfrance.com).

### Liste non exhaustive des législations potentielles pouvant affecter la santé et sécurité des consommateurs

- REACH / SVHC
- Règlement CLP / détergents / biocides / Aérosols
- Nanoparticules
- Réglementation Belge
- PPWR
- Loi Agec (Différents REP)
- Déforestation
- ETS2
- ADR / IMDG
- Douane
- Normes ISO 9001/14001/45001
- Certification Qualiopi
- Règlements européens pour les produits (CE)
- Règlement général sur la protection des données (RGPD/GDPR)
- Précurseurs d'explosifs et de drogues
- PFAS
- MOSH/MOAH
- HFC
- Règlement PIC

## V. Environnementale

Conscients des enjeux environnementaux croissants et de notre responsabilité envers la planète, SADAPS Bardahl Corporation et ses filiales s'engagent activement à intégrer des pratiques respectueuses de l'environnement dans toutes ses activités. Dans le cadre de notre stratégie de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), nous reconnaissons que notre développement ne peut se faire au détriment de l'environnement, de la biodiversité et des générations futures.

Cette section environnementale a pour but de définir nos engagements à réduire l'impact écologique de nos activités tout en contribuant positivement à la transition énergétique et à la préservation des ressources naturelles. Elle s'inscrit dans une démarche continue d'amélioration et vise à établir une approche équilibrée entre la performance économique, la responsabilité sociale et la protection de notre environnement.

Nous nous engageons à respecter les principes du développement durable, en réduisant nos émissions de gaz à effet de serre, en optimisant notre consommation d'énergie, en réduisant nos déchets et en favorisant la gestion durable des ressources. Par ailleurs, nous encourageons l'innovation responsable et la collaboration avec nos parties prenantes.

Cette politique est le reflet de notre volonté de contribuer activement à un monde plus durable, tout en répondant aux attentes de nos clients, partenaires et collaborateurs. Nous sommes convaincus qu'une entreprise performante et responsable est celle qui prend en compte les enjeux écologiques dans ses décisions stratégiques et dans ses actions quotidiennes.

### Gouvernance et attribution des responsabilités

- La direction Générale : fixe les priorités et objectifs environnementaux, valide budgets/projets, arbitre les plans d'actions, suit les indicateurs clés en comité exécutif et garantit la conformité et l'amélioration continue.
- Le service HSE : pilote la politique environnementale et la conformité ; établit le référentiel (procédures, consignes), les KPI (eau, déchets, énergie, air...) ; anime les plans d'actions, forme les équipes par le biais de causeries sécurité/environnement, réalise audits/analyses des écarts.
- Les chefs d'atelier / Managers opérationnels : déploient au quotidien les bonnes pratiques (tri DIB, écocodes eau/énergie, prévention des déversements), assurent la tenue des registres de suivi, remontent incidents et idées d'amélioration, garantissent l'application des standards sur postes et lignes.
- La maintenance / Service Travaux : assure l'intégrité des installations et des équipements environnementaux (réseaux eau, détection fuites, station d'épuration, rétention...) ; planifie et réalise la maintenance préventive, tient à jour les contrôles réglementaires.
- Les collaborateurs : appliquent les consignes HSE (tri à la source, réduction des déchets, sobriété eau/énergie, signalement des anomalies/fuites), participent aux formations et contribuent aux objectifs via leurs gestes quotidiens.

### Engagement : Energie, émissions de gaz à effet de serre et pollution de l'air

#### **Contexte**

Afin de limiter les impacts du changement climatique, des actions concrètes doivent être mises en place pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et favoriser la transition énergétique.

## Politique RSE

### Notre démarche

SADAPS Bardahl Corporation et ses filiales s'engagent à jouer un rôle actif dans la lutte contre le changement climatique en limitant ses émissions de gaz à effet de serre (GES).

- Suivre, anticiper, informer et préparer le Groupe aux évolutions réglementations nationales et internationales en lien avec le changement climatique
- Développer des énergies renouvelables, promouvoir les technologies plus efficaces
- Surveillance de la qualité de l'air

Le Groupe assure un suivi et une anticipation des évolutions réglementaires nationales et internationales, grandissantes face au changement climatique.

Le Groupe fait en sorte d'accroître la part des énergies renouvelables. Les panneaux solaires présents sur deux des plus grands sites favorisent la récupération de l'énergie produite pour l'alimentation de nos bâtiments. Le Groupe limite la pollution de l'air par une surveillance accrue de nos rejets atmosphériques et donc de la qualité de l'air.

### Objectifs qualitatifs

#### Engagement à la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES)

Le Groupe s'engage à réduire ses émissions de gaz à effet de serre (GES) directes et indirectes. Le Groupe a d'ailleurs comme projet de réaliser son bilan carbone afin d'identifier les émissions les plus importantes. Ainsi, le Groupe pourra déterminer des actions et mesures à mettre en place afin de réduire considérablement ses émissions de GES.

#### Accroissement de la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique (panneaux solaires, éclairage LED)

Le Groupe fait en sorte d'accroître la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique. Le Groupe assure la récupération de l'énergie produite pour l'alimentation des bâtiments via la présence de panneaux solaires sur les deux plus grands sites. De plus, il fait en sorte de limiter l'énergie consommée par la mise en place d'un éclairage LED sur les sites de production.

#### Augmentation de l'investissement pour du matériel moins polluant

Le Groupe déploie les moyens financiers nécessaires pour l'achat de matériel plus respectueux de l'environnement, toujours dans l'objectif de réduire ses émissions directes et indirectes.

### Objectifs quantitatifs

	Cible
Réaliser le Bilan carbone	2028
Atteindre une autoconsommation à base d'énergie solaire pour l'alimentation du bâtiment B24-25	Viser 50 % en 2028
Atteindre une autonomie à base d'énergie solaire pour l'alimentation du bâtiment B22	10 % en 2028
Atteindre une autoconsommation à base d'énergie solaire pour l'alimentation du bâtiment B3	Viser 100 % en 2028
Réduire les émissions de gaz à effet de serre liée à la consommation énergétique du B3 principal.	Viser 30% en 2028
Avoir un éclairage LED dans le nouveau bâtiment de production	100% en 2025
Remplacer certains chariots thermiques par des chariots électriques	90% en 2028
Remplacer les véhicules de service belges thermiques par des véhicules hybrides	+10% en 2028
Suivre les analyses annuelles des polluants atmosphériques	Viser le 100% de conformité des rejets

## Politique RSE

Si dépassement des mesures atmosphériques, le service QSE met en place des plans d'action afin de déterminer la cause et les actions correctives associées.

### Engagement : Biodiversité

#### **Contexte**

Afin de garantir un avenir durable pour la planète et les générations futures, préserver, restaurer et valoriser les écosystèmes naturels est essentiel.

#### **Notre démarche**

SADAPS Bardahl Corporation et ses filiales s'engagent à suivre une politique biodiversité, afin de protéger les écosystèmes qui nous entourent.

#### *Objectifs qualitatifs*

##### **Augmentation et maintien de la végétation et de la biodiversité**

Le Groupe déploie sa démarche écologique par la plantation d'arbres et par la présence de ruches sur le site principal. Il a comme objectif d'augmenter ce taux à l'horizon 2028.

De plus, le maintien des sols perméables limite le ruissellement, baisse le risque d'inondation et favorise l'infiltration/recharge des nappes. Cela crée des micro-habitats (microfaune, flore spontanée), renforce les continuités écologiques et atténue l'îlot de chaleur.

Bardahl concilie préservation de la biodiversité et intégrité du site (stabilité, sécurité, accès).

#### *Objectifs quantitatifs*

	<b>Cible</b>
Planter des arbres	2028
Augmenter le nombre de ruches sur le site principal	+1 en 2028
Maintenir une perméabilité des sols sur les surfaces disponibles sans compromettre l'intégrité du site	20% d'ici 2028

### Engagement : Eau

#### **Contexte**

L'eau est une ressource très importante pour les activités industrielles, notamment pour la fabrication de produits pour l'automobile et l'industrie.

#### **Notre démarche**

SADAPS Bardahl Corporation et ses filiales s'engagent à ne pas avoir d'impact sur la qualité de l'eau.

##### Limiter les rejets dans les eaux

Le Groupe s'assure que ses activités n'ont pas engendré de pollution dans les eaux, notamment via la surveillance de la qualité de celles-ci par des analyses périodiques. De plus, le Groupe dispose d'un bassin de rétention sur son site principal afin d'éviter les rejets accidentels dans l'environnement. Ainsi que, les sites de production disposent de stations d'épuration pour le traitement des eaux domestiques.

## Politique RSE

### Objectifs qualitatifs

#### Suivi des analyses trimestrielles des eaux

Le Groupe, via un laboratoire externe, réalise l'analyse des eaux une fois par trimestre.

#### Formation/Sensibilisation et démarche d'amélioration continue

L'audit de l'eau chez Bardahl peut aider à identifier les domaines de gaspillage et à cibler les opportunités d'amélioration afin d'adopter des pratiques durables tout en réduisant notre empreinte hydrique.

Couplé à cela par le biais d'une formation pour ancrer les bons gestes en impliquant le personnel.

### Objectifs quantitatifs

	Cible
Suivre la conformité des analyses trimestrielles des eaux	En continu / Viser le 100% de conformité des rejets
Réaliser un audit de l'eau	Courant 2025
Réaliser une formation et sensibilisation sur la consommation responsable de l'eau auprès du personnel	A minima 1 formation tous les 2 ans sur le sujet

### Engagement : Économie circulaire

#### Contexte

L'objectif de l'économie circulaire est de continuer à produire des biens et des services mais de manière durable, en limitant la consommation, le gaspillage des ressources ainsi que la production des déchets.

#### Notre démarche

SADAPS Bardahl Corporation et ses filiales s'engagent à contribuer à un avenir plus durable en réduisant les déchets et en maximisant la réutilisation.

Limiter la quantité de déchets générés par l'utilisation de contenants recyclables

Le Groupe assure une réduction des déchets et la réutilisation de matériaux.

### Objectifs qualitatifs

#### Réduction de la dépendance aux ressources naturelles par la réutilisation de matériaux

Le Groupe promeut la réutilisation de matériaux afin de limiter ses déchets. Il est déjà inscrit dans cette démarche en réduisant sa consommation de plastique : développement de contenants désormais rechargeables, réemploi de fûts déjà utilisés auparavant, remplacement de bidons plastiques par des bidons en métal, réutilisation de bidons à partir de plastique recyclé.

Il a de plus développé des produits dans du matériel plus écologique, le carton : capots d'aérosols et tubes prolongateurs, auparavant en plastique. Enfin, il augmente son taux de matériel recyclé et réutilisable en préférant l'utilisation de cartons recyclés ainsi que de displays en bois plutôt qu'en carton par exemple.

### Objectifs quantitatifs

	Cible
Remplacer les cartons non recyclés par des cartons recyclés	80% en 2025
Réduction des displays non réutilisables en displays en bois	En continu

## Politique RSE

Remplacer les chips plastiques de calage des postes de messagerie colis par du carton recyclé.	100% en 2026
--	--------------

### Engagement : Matières premières, produits chimiques et déchets

#### Contexte

Afin de limiter les impacts de la génération de déchets, des actions concrètes de gestion et de réduction des déchets doivent être mises en place.

#### Notre démarche

SADAPS Bardahl Corporation et ses filiales s'engagent dans une gestion responsable des déchets afin de réduire son impact environnemental.

Suivre les enlèvements, les tonnages et les coûts des différents types de déchets

Coopérer avec des collecteurs agréés locaux pour la valorisation des déchets et la réduction des transports

Faire un reporting mensuel

Réutiliser nos déchets liquides dangereux

Réaliser des formations et sensibilisations de tri des déchets au personnel

Maintenir à jour une procédure de tri des déchets pour le personnel, avec l'augmentation des filières de tri

Travailler avec un système de compactage pour réduire la fréquence des enlèvements de déchets

Le Groupe assure un suivi régulier des déchets par le biais d'un reporting mensuel où les coûts et les tonnages sont analysés. Le Groupe coopère avec trois collecteurs agréés pour l'enlèvement de ses déchets et pour leur valorisation, tout en faisant en sorte que la fréquence d'enlèvement soit adaptée à la quantité de déchets générés. Le Groupe met également en place des formations et des sensibilisations de tri des déchets au personnel via des points sécurité de trente minutes.

#### Objectifs qualitatifs

##### Réduction de la quantité de déchets produits

Le Groupe assure, en mettant en place un système de réutilisation des huiles en huiles de chaîne, une quantité de déchets moindre.

##### Augmentation et optimisation du recyclage

Le Groupe met en place des containers adaptés à chaque déchet pour que ces derniers soient bien triés. L'objectif est d'accroître les différentes filières afin d'obtenir un tri à la source le plus fin possible.

##### Assurer la gestion des déchets

Le Groupe assure la gestion de ses déchets avec un service dédié, qui contacte les collecteurs pour les enlèvements et qui fait le reporting mensuel des déchets.

#### Objectifs quantitatifs

	Cible
Réduction de la quantité de déchets produite par rapport au volume produit	-10% en 2025
Réduire la part de DIB dans le total des déchets non dangereux	20% maximum en 2028

## Politique RSE

Réaliser une formation et sensibilisation sur le tri des déchets auprès du personnel	A minima 1 formation par an sur le sujet
Augmenter la réutilisation des huiles en huiles de chaîne de tronçonneuse	80% en 2025

Engagement : Promotion et services environnementaux

### Contexte

Nos impacts s'étendent au-delà de nos sites : nos produits, leur usage et fin de vie influencent l'empreinte de nos clients. De plus, nous nous engageons à fournir des services et à mener un plaidoyer favorable à l'environnement afin d'aider nos clients et collaborateurs à diagnostiquer et réduire leurs impacts.

### Notre démarche

SADAPS Bardahl Corporation et ses filiales s'engagent à contribuer à un avenir plus durable en faveur de la fourniture de produits alternatifs à nos clients ainsi que pour nos collaborateurs leurs permettant de diminuer leur impact.

### Objectifs qualitatifs

Le Groupe développe une nouvelle gamme, qui est la gamme plasma. La nouvelle gamme a été introduite à notre production fin 2024 et permet un remplacement total de l'huile minérale par de l'huile végétale, cette dernière étant plus respectueuse de l'environnement : meilleure biodégradabilité, dérivée de sources végétales et non pas de pétrole.

De plus, une mise à dispositions de borne de recharge pour véhicules électriques sera déployée dans les prochaines années. Une action en faveur de l'environnement qui se couple parfaitement avec les objectifs énergétiques du site. L'ensemble de ces objectifs permettront de soutenir l'élimination progressive des carburants fossiles par le financement de technologies à faible intensité de carbone et les entreprises proposant des plans de transition vers un futur positif net.

### Objectifs quantitatifs

	Cible
Produire la gamme plasma : remplacer l'huile minérale par de l'huile végétale	En continu
Installer des bornes de recharge pour véhicule électrique	+14 en 2028

### Application

Cette partie est élaborée par l'équipe QSE et portée à la connaissance de tous les collaborateurs(trices), prestataires et sous-traitants.

Pour toute question concernant l'environnement, vous pouvez nous envoyer votre demande à l'adresse suivante : [rse@bardahlfrance.com](mailto:rse@bardahlfrance.com).

## VI. Ressources humaines

Cette section vise à garantir la cohérence, la transparence et l'équité de toutes les pratiques RH de l'entreprise. L'objectif est d'assurer un cadre de travail éthique, motivant et sécurisant pour tous les collaborateurs, en favorisant le développement professionnel, le dialogue social et des conditions de travail optimales.

### Gouvernance et attribution des responsabilités

- La direction Générale : définit les orientations stratégiques RH, valide les politiques, fixe les priorités et veille à leur alignement avec les objectifs globaux de l'entreprise, notamment en matière d'éthique, de performance et de développement durable.
- La responsable des Ressources Humaines : responsable de la mise en œuvre opérationnelle de la politique RH. Elle conçoit, pilote et évalue les dispositifs relatifs à l'emploi, la formation, la rémunération, la sécurité et le dialogue social. La RRH est garante de la conformité légale et de la cohérence interne des pratiques.
- Les managers opérationnels : premiers relais de la politique RH, ils assurent l'application quotidienne des principes définis. Ils ont pour mission de favoriser la motivation, le respect mutuel, la sécurité et le développement professionnel de leurs équipes.
- Le service Santé et Sécurité au Travail : veille à la prévention des risques, au suivi des conditions de travail et à la sensibilisation du personnel aux bonnes pratiques.
- Les représentants du personnel et partenaires sociaux : participent activement à la gouvernance sociale, en relayant les préoccupations des salariés et en contribuant à l'amélioration continue du climat social.
- Les collaborateurs : chacun est acteur de la qualité de vie au travail, du respect des règles internes et de la réussite collective.

### Engagement : Conditions de travail

#### *Objectifs qualitatifs*

- Organisation et horaires : Les horaires sont définis contractuellement et communiqués clairement. Le droit à la déconnexion est strictement respecté hors temps de travail.
- Santé et sécurité : L'entreprise garantit un environnement de travail sain et sécurisé, fournit les équipements de protection nécessaires (EPI), désigne un référent sécurité et organise des actions de prévention régulières.
- Conditions matérielles : Les locaux sont entretenus, aérés et aménagés pour le bien-être des salariés. Le matériel de travail est fourni en bon état et adapté à la mission.

#### *Objectifs quantitatifs*

- Maintenir le Taux de Gravité des Accidents du Travail inférieur à la moyenne nationale.
- 100% des postes équipés d'EPI adaptés et contrôlés annuellement.
- 1 audit sécurité interne par an.
- 1 audit sécurité externe par an.
- Maintient d'au moins un partenariat actif avec un atelier protégé.

## Politique RSE

### Engagement : Gestion de carrière et formation

#### *Objectifs qualitatifs*

- Entretien individuel : Réalisé au moins une fois par an pour identifier les compétences, aspirations et besoins en formation.
- Parcours d'évolution : Encouragement à la mobilité verticale (promotion), horizontale (changement de poste) et géographique, selon les souhaits et compétences du collaborateur via recrutements internes.
- Équité et transparence : L'évolution professionnelle repose sur la performance, le potentiel et des critères objectifs, sans discrimination.
- Formation : Développement des compétences techniques, comportementales et managériales via un plan de formation structuré.

#### *Objectifs quantitatifs*

- 100% des collaborateurs bénéficient d'un entretien annuel d'évaluation.
- Minimum 5 jours de formation par an et par salarié sont proposés dès 2025.

### Engagement : Dialogue social et politique syndicale

#### *Objectifs qualitatifs*

- Liberté syndicale : Respect intégral du droit syndical, sans discrimination ni pression.
- Représentation : Reconnaissance des représentants du personnel et mise à disposition des moyens nécessaires à l'exercice de leur mandat.
- Concertation : Dialogue social régulier sur les sujets clés (emploi, sécurité, formation, égalité, environnement).
- Négociation loyale : Engagement à négocier de bonne foi et à rechercher un consensus.
- Prévention des conflits : Recours prioritaire à la médiation et au dialogue avant toute action contentieuse.

#### *Objectifs quantitatifs*

- Minimum 10 réunions officielles de concertation sociale par an (Conseils d'entreprise, CPPT, etc.). Elections sociales tous les 4 ans. Négociations syndicales tous les 2 ans.

### Engagement : Travail des enfants, travail forcé et trafic forcé et trafic d'êtres humains

#### *Objectifs qualitatifs*

- Respect des droits humains fondamentaux dans toutes les activités, dont :
  - Aucun travail des enfants : respect strict de l'âge minimum légal d'emploi.
  - Aucun travail forcé : rejet total de toute forme de contrainte, servitude ou exploitation.
  - Égalité et non-discrimination : traitement équitable de tous, sans distinction.
  - Liberté syndicale : respect du droit d'association et de négociation collective.
  - Conditions décentes : sécurité, hygiène, horaires raisonnables, rémunération équitable.
  - Travail dissimulé : rejet total de toute forme d'emploi non déclaré ou irrégulier.

## Politique RSE

### *Objectifs quantitatifs*

- 0 cas avéré de travail forcé, de travail des enfants ou de trafic dans nos opérations et notre chaîne d'approvisionnement.

### Engagement : Discrimination et harcèlement

#### *Objectifs qualitatifs*

- Engagement zéro tolérance vis-à-vis de toute forme de discrimination (genre, âge, origine, orientation sexuelle, handicap, religion, opinions...).
- Prévention active : sessions de sensibilisation, affichage des procédures, référent harcèlement désigné. Procédure claire de signalement : tout collaborateur peut signaler un comportement inapproprié de manière confidentielle et sans crainte de représailles.
- Accompagnement des victimes et sanction proportionnée des auteurs, conformément au règlement intérieur et à la loi.
- Égalité et inclusion : Aucune discrimination ni harcèlement n'est toléré. L'égalité des chances est garantie à toutes les étapes de la vie professionnelle.

#### *Objectifs quantitatifs*

- 0 cas de harcèlement ou discrimination non traité signalé.
- 100% des alertes éthiques traitées.

### Engagement : Rémunération décente et politique de reconnaissance

#### *Objectifs qualitatifs*

- Transparence et équité salariale : les rémunérations sont fixées selon des critères objectifs (responsabilités, compétences, expérience).
- Reconnaissance du mérite : promotions, augmentations ou avantages sociaux attribués en fonction des performances individuelles et collectives.
- Compléments sociaux : avantages tels que chèques-repas, assurance groupe, indemnités de transport et primes de fin d'année.
- Révision des grilles salariales pour assurer la compétitivité et l'équité interne.

#### *Objectifs quantitatifs*

- 100% des salaires de base au moins égal au minimum sectoriel.
- 100% des rémunérations sont fixées selon des critères objectifs et non discriminatoires (poste, compétences, expérience, performance), sans distinction de genre, d'origine ou d'âge.

### Application

Cette partie est élaborée par l'équipe RH et portée à la connaissance de tous les collaborateurs(trices), prestataires et sous-traitants.

Pour toute question, vous pouvez nous envoyer votre demande à l'adresse suivante : [RH\\_@bardahlfrance.com](mailto:RH_@bardahlfrance.com).

## VII. Achats responsables

SADAPS Bardahl Corporation et ses filiales s'engagent à intégrer les principes de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) dans toutes nos activités, y compris dans notre chaîne d'approvisionnement. En tant qu'acteur clé du secteur automobile, nous avons conscience de notre rôle dans la transition vers un avenir durable et responsable. Notre section d'achats responsables vise à :

1. Réduire notre impact environnemental.
2. Promouvoir des pratiques éthiques et respectueuses des droits humains.
3. Favoriser l'innovation durable dans les produits que nous concevons et distribuons.

### Gouvernance et attribution des responsabilités

- La direction veille à l'intégration des principes relatifs aux droits humains dans la stratégie globale et les politiques internes.
- Le responsable achat assure la mise en œuvre de ces principes au sein de son équipe et dans les relations avec les partenaires et fournisseurs.
- Tous les collaborateurs sont tenus de signaler, sans crainte de représailles, toute situation contraire à ces principes via les mécanismes d'alerte interne.

### Engagement

#### *Objectifs qualitatifs*

##### *Respect des normes environnementales*

- Collaborer avec des fournisseurs qui respectent les réglementations environnementales locales et internationales.
- Privilégier des matières premières et emballages durables, recyclables ou recyclés (par ex. : pots métalliques réutilisables, huiles à base biologique, bidons recyclés ou reconditionnés).
- Encourager les fournisseurs à adopter des démarches éco-responsables.

##### *Respect des normes sociales et éthiques*

- Exiger le respect des droits humains fondamentaux, notamment l'interdiction du travail des enfants et du travail forcé, ainsi que le respect des principes éthiques, en particulier la lutte contre toute forme de discrimination ou de harcèlement.
- Sélectionner en priorité des fournisseurs qui adoptent des pratiques sociales responsables et qui favorisent la diversité, l'inclusion et l'égalité des chances.
- Évaluer nos fournisseurs selon des critères ESG (Environnement, Social, Gouvernance).

##### *Promotion de l'économie locale et des circuits courts*

- Favoriser des fournisseurs régionaux ou nationaux pour réduire l'empreinte carbone liée au transport.
- Travailler avec des partenaires locaux pour soutenir l'emploi et le développement économique des territoires.

## Politique RSE

### *Innovation et co-développement durable*

- Soutenir les fournisseurs qui développent des solutions innovantes pour les produits automobiles respectueux de l'environnement.

### *Transparence*

- Publier régulièrement nos avancées en matière d'achats responsables dans notre rapport annuel RSE.

### *Promotion de la diversité dans le choix des fournisseurs*

- Ne pas se limiter au prix, mais aussi valoriser l'impact social et local
- Repérer des entreprises dirigées par des structures de l'économie sociale et solidaire

### *Droits humains fondamentaux de parties prenantes externes*

- Intégration systématique d'un volet RSE, incluant l'évaluation du respect des droits humains, dans les audits menés auprès de nos fournisseurs.

### Mise en œuvre :

#### - **Formation des équipes**

Notre équipe achats reçoit une information continue sur les enjeux RSE pour garantir la cohérence entre nos engagements et nos pratiques au quotidien.

#### - **Évaluation des fournisseurs**

Chaque fournisseur est soumis à une évaluation rigoureuse basée sur des critères économiques, environnementaux et sociaux. Les partenaires stratégiques sont invités à signer notre charte des achats responsables.

#### - **Évaluation des risques d'impacts négatifs au niveau RSE dans la chaîne d'approvisionnement**

Il s'agit d'une démarche qui consiste à identifier, analyser et hiérarchiser les risques d'impacts négatifs liés aux pratiques sociales, environnementales et éthiques des fournisseurs ou des produits achetés.

### *Objectifs quantitatifs*

- Passer à 60 % de matières plastique recyclées d'ici 2030.
- Passer à 80 % de cartons recyclés d'ici 2025.
- Acheter une broyeuse à cartons pour introduire les copeaux dans les colis.
- Réduire l'utilisation de présentoirs non réutilisables pour des présentoirs en bois.
- Collaborer uniquement avec des fournisseurs respectant notre charte RSE : atteindre + de 50% de réponse au questionnaire RSE d'ici 2027.
- Renforcer notre engagement en obtenant davantage de certifications en achats responsables.
- Formation et sensibilisation : assurer la formation de 100 % des équipes achats aux enjeux environnementaux, dans la chaîne d'approvisionnement, aux principes fondamentaux des droits humains d'ici 2027.
- Audits sociaux : inclure un volet RSE dans tous les audits fournisseurs depuis 2025, avec l'objectif d'atteindre zéro non-conformité majeure d'ici 2030.
- Faire deux audits terrains par an des fournisseurs avec des critères RSE.
- 100 % des nouveaux contrats fournisseurs incluront une clause de conformité sociale et éthique dès 2026.

### Application

Cette partie est élaborée par l'équipe achat et portée à la connaissance de tous les collaborateurs(trices), prestataires et sous-traitants.

Avec cette section achats responsables, nous affirmons notre engagement à construire une chaîne d'approvisionnement durable, éthique et innovante. Nous croyons qu'ensemble, avec nos partenaires, nous pouvons répondre aux défis environnementaux et sociétaux du secteur automobile tout en garantissant des produits performants et respectueux de la planète.

## **VIII. Révision et engagement**

La présente politique est portée à la connaissance de tous les collaborateurs(trices), prestataires, sous-traitants ainsi que les partenaires commerciaux.

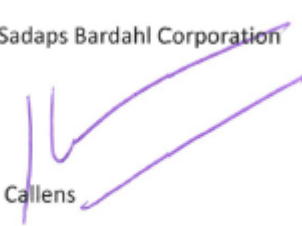
Elle est affichée, communiquée lors de l'accueil sécurité, et intégrée dans les formations. Elle fait l'objet d'une révision tous les 3 ans ou à la suite de tout changement réglementaire, organisationnel ou de technique significative.

Enfin, toute modification de cette politique RSE de Bardahl sera communiquée aux parties concernées.

Par la présente, SADAPS Bardahl Corporation et ses filiales, réaffirment leur engagement à poursuivre et renforcer ses actions en matière de responsabilité sociétale et environnementale. Cette politique traduit la volonté de Bardahl de bâtir un modèle de développement durable, fondé sur la transparence, l'éthique et le respect de toutes ses parties prenantes. Ensemble, nous œuvrons chaque jour pour un avenir plus responsable, plus sûr et plus respectueux de notre planète.

Fait à Tournai, le 19 septembre 2025

Pour Sadaps Bardahl Corporation



Sonia Callens  
PDG